

PAR COURRIEL

Québec, le 3 décembre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Objet : Questions relatives au Programme d'aide à la voirie locale
et à la sécurité routière sur les routes sous la gestion du MTQ

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des questions inscrites au feuilleton le 3 novembre 2020 par la députée, madame Émilise Lessard-Therrien, de la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, concernant le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ainsi qu'à la sécurité routière sur des routes sous la gestion du ministère des Transports traversant les municipalités.

Le PAVL arrivant à échéance le 31 mars 2021, le Ministère travaille actuellement à sa reconduction. Dans le cadre de cette révision, le Ministère évaluera notamment l'enjeu budgétaire. À cet égard, un budget additionnel de 200 M\$ a été alloué aux volets Accélération des investissements sur le réseau routier local et Redressement des infrastructures routières locales dans le cadre du *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes*, pour l'exercice financier 2019-2020. Quant à l'exercice financier 2020-2021, le budget a été bonifié à 330 M\$, incluant un budget de 100 M\$ alloué à la relance économique visant à atténuer les impacts de la COVID-19. Pour l'exercice financier 2021-2022, le Ministère informera les municipalités lorsque les modalités d'application du PAVL seront en vigueur.

En ce qui concerne le sentiment de sécurité, celui-ci est très variable et dépend de la perception des usagers. Toutefois, la sécurité est également une notion quantifiable, puisqu'elle est mesurable à l'aide d'indicateurs, comme les taux d'accidents ou la fréquence de certains types d'accidents qui sont des comparables à l'échelle provinciale pour des routes du même genre. Ces indicateurs orientent le ministère des Transports dans l'analyse de chaque demande, et ce, selon des critères normés et reconnus. Aussi, pour s'assurer de bien répondre aux préoccupations du milieu et d'assurer la sécurité des usagers, des échanges ont lieu à des fréquences régulières avec les municipalités.

... 2

La Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue est disposée à prévoir une rencontre avec les partenaires, soit les municipalités et le personnel du bureau de comté de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, afin de discuter des enjeux respectifs et d'explorer les alternatives possibles pour améliorer la sécurité des secteurs visés.

Je vous informe également qu'en 2017, le Ministère a mis en œuvre le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière dont le financement provient des infractions issues des radars photo. Toutes les municipalités du Québec sont éligibles à ce programme. Celui-ci a octroyé 19,4 M\$ de subvention à divers projets favorisant la sécurité routière ainsi que l'aide aux victimes de la route. De plus, un appel de projet 2020-2021 débutera très prochainement et une enveloppe de 5 M\$ y sera consacrée.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



François Bonnardel